

AVENUE LOUISIANE
CONCOURS DE 1866.

L'abbé, propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"De tous les romanciers français du dix-septième siècle, quel est celui qui vous plait le plus et pour quelle raison ? Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1867 inclusivement."

L'auteur du roman qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toutes personnes résidant à L'Orléans sont invitées à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régulier, sans marques, et doivent ne pas dépasser 200 pages.

Un seul manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra examiner les manuscrits, ouvrir l'enveloppe et le porter à son jugement concordant ; qui a écrit le mieux, obtiendra la médaille pour assurer son succès.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le juge concorde avec les conditions du concours.

La présentation de la médaille se fera dans nos établissements. On récompensera, pour la meilleure, tous les éléments d'une œuvre littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate proclamé après la lecture du manuscrit, qui sera mis à prix.

Les devises de concourreurs à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant la tribune.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui sera connu au-devant sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura remis la médaille, ne pourra plus écrire.

Les manuscrits seront adressés au "concours".

Le secrétaire perpétuel,
B. R. BOURN,
P. O. Box 720.

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Feyard), maintenant Cheneau.
Marie, maintenant Willow.
Peach, maintenant Po.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilcox, maintenant Scranton.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin de Bayou, (de Nord à l'ouest) maintenant Hôpital.
Chemin de Bayou, (commence à Nord Claborn, se termine à Nord Rempart).
Orchard, maintenant Arthur.
Oley, (nord du Chemin de la Mairie), maintenant Kenneth.

Gaines, maintenant Germain.
Géocia, maintenant Freeman.
Hôpital, (commençant du fleuve à Nord Claborn, puis au lac).
Avenue Jackson, (accès au lac Vieux Carré), maintenant avenue Calmette.

Avenue Monroe, maintenant avenue Jeudon.

Weber, maintenant Voisin.

TIROISIÈME DISTRICT.

Les avocats trouvent utile à communiquer la liste ci-dessous des rues qui sont appétissantes (réserveuses) à la Cour Suprême, les affaires diverses paroissent de l'Acadie, les secondes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Ascension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assomption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Avryelles, les secondes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Ouest, les secondes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bienvenue, les secondes lundis de mai et de décembre.

Bossier, les seconds lundis de mai et de décembre.

Caddo, les seconds lundis de mai et de décembre.

Calhoun, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Camerero, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Carr, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chevalier, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.

Chalmette, les seconds lundis de mai et de décembre.